



MAIRIE DE ROMAINVILLE
HÔTEL DE VILLE, PLACE DE LA LAÏCITÉ 93230 ROMAINVILLE

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public par une terrasse

Date du dépôt du dossier :

Toute demande d'occupation du domaine public doit nous être formulée au minimum 1 mois avant toute utilisation de la voie publique.

1^{ère} demande renouvellement

Terrasse ouverte

Terrasse fermée

Renseignements sur l'établissement

Nom de l'établissement :
Adresse :
Nom et prénom du gérant :
N° de téléphone :

Propriétaire du fonds de commerce

Nom de la société :
Nom et prénom :
Adresse du domicile :
N° de Téléphone :

Propriétaire des murs

Nom de la société :
Nom et prénom :
Adresse du domicile :

Personne chargée d'acquitter la redevance

Qualité :
Nom et prénom :

Demande de terrasse

Je soussigné, M (ou Mme) agissant en qualité de propriétaire ou membre désigné par la société propriétaire du fonds de commerce, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public une terrasse de m².

Surface intérieure de l'établissement : m²

Longueur de la façade de l'établissement : m²

Plan détaillé (possibilité de le faire sur papier libre) ci-dessous comportant le nom des rues, l'environnement voisin (ex : commerces), la largeur du ou des trottoirs, etc. de l'emplacement que vous désirez occuper.

Descriptif du mobilier de terrasse qui sera installé

Nombre de tables :
Nombre de chaises :
Nombre de porte-menu :
Nombre de parasols :
Plancher :
Nombre de jardinières :

Pièces et renseignements à fournir

- Kbis de moins de 3 mois,
- Photocopie recto verso de la pièce d'identité du dirigeant,
- Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile relative à l'extension de l'exploitation sur le domaine public,
- Une photo de la façade de l'établissement et de l'emplacement du projet de terrasse **lors de la 1ère demande ou de la modification de la surface et de l'implantation.**

Fait à, le

Signature :